

NAVIS

Fiche d'évaluation des membres du groupe Juriformation FEVRIER 2009

Fiche d'évaluation élaborée par :

Delphine Abado (Latham &Watkins)
Emmanuel Barthe (Proskauer Rose)
Tiphaine de Mauduit (Capstan)
Yesma Kerbouz (Orange)
Olivier Anceschi (SVP)
Aline Zucco (Ordre des avocats de Paris), Laurence Leroy (Landwell), Isabelle Breneur-Garel (Hoche)
Sandrine Esclangon (TAJ)

Le groupe Juriformation a rencontré les EFL le 12 février 2009. Cette fiche d'évaluation tient compte de cette rencontre et des premiers résultats obtenus.

REMARQUES DIVERSES

- Tous les utilisateurs sont très mécontents du manque de communication sur la nouvelle plate forme. Nous n'avons pas été informés au préalable de la date de basculement de la base, malgré nos demandes répétées depuis plusieurs semaines. Nous n'avons pas eu de période de transition pour informer nos utilisateurs en interne.
- Il y a eu de gros problèmes de connexion les 3 premiers jours (connexions impossibles, lenteurs). De mercredi 28 à vendredi 30 janvier, la base a quasiment été inaccessible, ainsi que lundi 2 février au matin. EFL nous a informé de 2 ruptures de service d'1h50 et de 30 minutes.
Mercredi 11 février, la base fonctionne mal, les modes de recherche SIMPLE et NAVIGUER ne sont plus accessibles sur le navis fiscal et social. La priorité d'EFL est de limiter les interruptions de service ainsi que les déconnexions intempestives de la base lors des recherches.
- La sensation de lenteur vient du paramétrage du cache de la plate forme. (Le cache est une technologie matérielle et/ou logicielle qui "accélère" artificiellement le fonctionnement de la base de données. Les documents les plus demandés et les recherches les plus souvent faites sont mémorisées et stockées dans un espace à part. Lors d'une recherche, le cache est consulté en premier et "sert" ce qui a été déjà demandé sans faire travailler la base de données.) Il y a aussi un travail d'optimisation à faire sur le code html des pages.
- L'accès à l'ancienne plate forme était impossible au bout de 2 jours au lieu d'un mois prévu au départ.
- Time out (délai de connexion en cas d'inactivité) est d'1 heure. Il est indispensable pour éviter que les utilisateurs restent connectés sans utiliser la base. Ce temps devrait donc être réduit à 20 ou 30 minutes.

- Le bouton déconnexion n'est plus présent à chaque page. Libère-t-on notre accès quand on clique sur la croix d'IE ? Il faut revenir à la page d'accueil pour se déconnecter.
- La nouvelle base Navis est conçue pour être compatible avec Internet explorer 6, Firefox 2. Pour Safari, tout fonctionnera correctement prochainement. Utiliser Firefox 3 provoque régulièrement une erreur 401.
- Pas de mode d'emploi en ligne, seule une courte aide est signalée par un ? sur la page d'accueil.
- Le vocabulaire utilisé (onglets, méthodes de recherche) est simplifié et est assez clair.
- Le moteur utilisé par Navis est toujours GTI de Jouve. Les EFL envisagent passeront sous Exalead, qui est le futur moteur pour l'ensemble du groupe Lefebvre Sarrut.
- En navigant dans le portail, un message s'est affiché, à plusieurs reprises, sous le logo Francis Lefebvre : erreur 401 Unauthorized. Pourtant, on peut continuer d'interroger (quand c'est un écran de recherche) ou lire le document en cours.
- Certaines parties de la documentation pratique sociale ont été longtemps complètement inaccessibles (notamment la série PB et TS). Pour le problème d'accès à la série PB du Navis sociale, ce problème est réglé. Il était dû au fait que cette série se retrouve dans TS de Navis Fiscal. Comme la plateforme est globale, et comme ces séries se voyaient affectées le même identifiant, on aboutissait pour le serveur à une absurdité logique, donc à une indisponibilité.
- Pour le code du travail, le mémento est mis à jour de l'ensemble des nouveaux articles du code, ce qui n'est pas le cas du reste de la base. Il est prévu un lien vers la table de correspondance de façon systématique avant la mise à jour complète, ce qui mettra du temps. Dans la liste des articles de la recherche par source, tous les articles anciens et nouveaux sont mélangés, il faut éviter de s'en servir pour l'instant.
- Dans la liste des articles de la recherche par source, tous les articles anciens et nouveaux sont mélangés, il faut éviter de s'en servir pour l'instant.
- Un support de formation a été distribué à certains clients. Est-il possible de le faire parvenir à tous ?

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

- Long et fastidieux, il s'avère inutile lors de la consultation, puisque les renseignements donnés ne réapparaissent ni dans les préférences ni dans les alertes ou envoi de newsletter. On ne comprend pas la corrélation entre toutes ces options. Aucune alerte ne semble fonctionner. Ce bug serait en cours de résolution.
- Pas de notification CNIL. Les informations seront-elles utilisées par les commerciaux EFL ?
- Selon l'éditeur, ce formulaire devait être allégé mais une fois qu'on est identifié, on ne peut pas revenir dessus. La fiche d'identification vise pour les EFL à créer une base d'utilisateurs pour personnaliser la plateforme et lui accoler de nouveaux services. Néanmoins, EFL sait permettre à certains très grands comptes de contourner ce formulaire.
17 février : Le formulaire a été refait : moins de champs à compléter & on peut désormais demander à ne pas recevoir des informations commerciales en cochant une case.

- La nouvelle plateforme n'accepte plus les identifiants comportant des espaces ou tirets. Après confirmation de la commerciale, nous nous sommes rendu compte que la casse doit être strictement respectée. Ainsi, un identifiant en minuscule n'est pas accepté en majuscule.

ERGONOMIE

- On constate un manque d'homogénéité des fonctions similaires à l'ancienne version. On regrette que « *recherche avancée* » et « *rechercher une source* » soit écrit en tout petit, alors que « *mes dernières recherches* » qui est beaucoup moins utilisée est plus gros.
- Avec la place disponible à l'écran dans la recherche avancée et dans la rubrique naviguer, on regrette que les sources ne soient pas écrites dans une taille plus grande.
- Le contraste des couleurs n'est pas très évident d'autant plus qu'on ne retrouve pas les couleurs qu'on connaissait par thème (bleu pour fiscal, rouge pour social, vert pour affaires). Il nous manque des repères visuels.
- Le nombre de clic pour accéder au fonds documentaire a augmenté.
- Pastilles bleues avec infobulle, toutes petites. Les utilisateurs informent l'éditeur qu'il n'est pas clair que l'infobulle AB renvoie à la table des matières.
- Février 2009, la société ATOS est mandatée par l'éditeur pour effectuer un audit ergonomique de la base, dans le but d'améliorer rapidement le portail, qui fonctionne sous l'application SMILE. Certains utilisateurs ont déjà été contactés.

PAGE D'ACCUEIL

Présence d'onglets en bleu, qui représentent les matières. Mais nous n'avons pas d'abonnement comptable et il n'est pas grisé (et il ne marche pas), contrairement à ce qui est expliqué dans l'aide en ligne.

Recherche simple.

Permet de lancer une recherche dans toutes les sources EFL auxquelles nous sommes abonnés

Naviguer

Permet d'accéder à un ouvrage directement. Pas très clair au début mais c'est assez intuitif.

Actualités du jour et zoom sur

TB car on a accès aux infos du FR dès la page d'accueil.

Les alertes EFL depuis le mardi 27 janvier n'ont pas été reçues entre le 28 janvier et le 3 février. Elles semblent être hebdomadaires. (alerte reçue le 10 février).

On trouve dans la rubrique, une petite icône @ pour s'inscrire à une newsletter, mais on arrive ensuite sur une erreur interne.



« Actualités du jour » + « zoom sur » = feuillet rapide. On regrette toujours le manque d'information inédite.

Consultation du Feuillet Rapide

Dans Naviguer > fiscal> FR fiscaux. Le dernier FR est le 5/09 du 28 janvier.

Mais si on clique dans une actualité fiscale, puis onglet LA REVUE, le FR 6/09 du 2 février 2009 est disponible.

Ce qui veut dire, que la base n'est pas mise à jour du FR 6/09.

Nos utilisateurs sont loin de comprendre cette subtilité.

Flux RSS

Bien sur le principe mais ils ne fonctionnent pas. une correction sera faite dans le courant de la semaine du 16 février 2009.

Formulaires et themexpress

Accessibles dès la page d'accueil

Pas d'amélioration remarquée dans les formulaires.

L'accès aux themexpress est facilité, si on est abonné.

I. RECHERCHE SIMPLE

L'accès à la liste des résultats est accessible même si les accès ne sont pas disponibles. Le groupe demande à ce que les utilisateurs soient informés dès la page d'accueil qu'aucune session n'est disponible.

- Liste de résultats longue mais le tri est facile (cf plus bas)
- La recherche "simple" est faite, selon l'éditeur, pour répondre aux besoins des utilisateurs de base qui ne maîtrisent pas du tout le langage booléen. ET est l'opérateur booléen par défaut de la recherche simple, puis un tri sur la proximité des mots demandés s'applique. Le tri est aussi influencé par la présence de mots-clés dans le titre. Enfin, le dictionnaire des synonymes est actif par défaut et il est très étendu puisqu'il est enrichi par l'utilisation du produit Temis de Luxid.

Résultats de recherche

- Présentation des résultats correcte (googleisée). On comprend rapidement dans quel type de source on tombe, le chapitre est indiqué.

On peut trier les résultats par sources, matières, rubriques, date.

Il me semblerait plus logique que le titre du document dans lequel apparait notre requête (en vert) apparaisse plutôt en haut et nos en bas du résultat :

Requête : fiducie, (dans toutes les bases)

Actuellement voici un résultat.

Textes - Projet de loi sur la fiducie n° 2583 du 20 février 1992 (extraits des dispositions fiscales)
...fiducie , ou, s'agissant des fiducies conclues à des fins de garantie, au titre d'une période antérieure à l'appropriation définitive des biens en fiducie par le fiduciaire. 3. En ce qui concerne les fiducies...

Dossier Régime du trust en droit français - 29/01/2009

La proposition de résultat ci -dessous me semble beaucoup plus claire.

Dossier Régime du trust en droit français - 29/01/2009

Textes - Projet de loi sur la fiducie n° 2583 du 20 février 1992 (extraits des dispositions fiscales)
...fiducie , ou, s'agissant des fiducies conclues à des fins de garantie, au titre d'une période antérieure à l'appropriation définitive des biens en fiducie par le fiduciaire. 3. En ce qui concerne les fiducies...

- Les résultats de la recherche ne sont pas toujours pertinents. On regrette la disparition de l'opérateur de proximité et l'impossibilité d'utiliser les guillemets.

Exemple avec « crédit d'impôt recherche »

On obtient 4020 résultats, aucun des 11 résultats de la première page n'est satisfaisant
Les guillemets ne sont pris en compte et l'opérateur de proximité qui a disparu serait fort utile.

Mai - Décisions du mois - Enregistrement, ISF, timbre et divers droits assimilés - 615

...bis du CGI, limite le quantum de certains impôts à 85 % des revenus, et permet en réalité à l'Etat de mettre à la charge des requérants des cotisations d'impôts bien supérieures à leurs revenus annuels,
...

RJF 2008 - 01/04/2008

Je n'ai pas l'impression que le moteur de recherche ait pris en compte le mot « recherche ».
Je dois trier les résultats par matière puis par source pour retrouver mon expression « crédit d'impôt recherche » dans le mémento fiscal, autant faire une recherche avancée.

DEUXIEME PARTIE Impôts sur les bénéficiés des sociétés - Paiement de l'impôt - Imposition forfaitaire annuelle (IFA) - 3612

...impôt « hors groupe », qui ressort de la déclaration n° 2058 A bis). La dette d'impôt d'une filiale doit être diminuée du montant du crédit d'impôt recherche qu'elle a transmis à l'intégrante.
S'agissant de la contribution...

Mémento Fiscal 2008 - 21/01/2009

- L'éditeur s'est engagé à mettre un poids plus important sur les titres, de façon à ce que les mots clés saisis apparaissent en premier lorsqu'ils apparaissent dans les titres des documents.

Rechercher une source.

Simplifiée en 4 sources (jurisprudence, codes, textes, doctrine)

On peut rechercher dans toutes les bases disponibles.

On ne peut plus faire de recherche libre, très utile quand on n'est pas sûr des infos qu'on a à disposition.

Il y a toujours les listes prédéfinies au bout des champs de recherche, ce qui est assez pratique pour éviter les erreurs de saisie.

De même pour la date où des petits calendriers permettent de sélectionner une date formatée. (Méthode bien connue des internautes)

Je n'ai pas bien réussi/compris comment inscrire des alertes « jurisprudence ».
Les recherches par sources ne sont pas prises en compte dans l'historique des recherches

Recherche avancée

- Plusieurs champs de recherche possibles c'est assez clair.
- On ne peut pas coupler plus d'une expression exacte ce qui est dommage car c'est un besoin récurrent

Ex : comité d'entreprise ET plan de sauvegarde de l'emploi.

Ou augmentation de capital ET prime d'émission

- L'opérateur par défaut est la proximité est de 5 mots, comme avant. Les EFL prévoient de réinstaller le réglage de la proximité de 2 à 9 mots.
- Les utilisateurs ont demandé à ce que des exemples soient donnés afin de clarifier les méthodes de recherche.
- Les filtres n'étant pas actifs dans la recherche avancée, les EFL vont tenter de les mettre en place.
- Dans les résultats de la recherche, un tableau nous rappelle notre méthode de recherche
- Dans la liste des résultats, dans les lignes écrites en vert, les sources citées sont datées du bon à tirer de la publication.
- Les Actualités et Zooms disponibles sur les pages d'accueil ne sont pas intégrés dans la base Navis, car lorsqu'ils le sont, c'est que les liens et modifications nécessaires dans les Documentation de base et les Mémentos ont été faites. Ce qui prend du temps. Dans la base Navis, tout est relié.

Veille sur les recherches

Toujours pas clair.

Il y a un manque évident de confidentialité. En dépit de la demande d'identification personnelle les recherches communes correspondent aux recherches des membres du Cabinet sauf si ceux-ci n'ont pas spécifié une recherche personnelle, ou supprimé manuellement leurs recherches qui se retrouvent alors dans le pot commun.

Quel est l'intérêt des recherches communes. A-t-on besoin de voir les recherches des autres ?

Les dernières recherches (avant le basculement de la base) ont été gardées en mémoire. Peut-être parce que je n'ai pas changé d'identifiant.

II. NAVIGUER

On retrouve la liste des sources avec les mêmes possibilités de recherche.

Toutes les sources sont maintenues avec leur antériorité (archives)

Quand on frôle les trop petites pastilles bleues, on retrouve les options de recherche connues (naviguer, table, aller à)

Une fois qu'on a une liste de résultats, on a toujours autant de clics pour arriver au résultat. La flèche bleue de raccourci a disparu. C'est toujours aussi fastidieux de déplier la liste des résultats.

Il faut comprendre qu'il faut cliquer sur les 3 tout petits points en forme de flèche pour avancer dans la liste des résultats et non sur le titre du résultat. Le lien hypertexte n'est que sur ces 3 tout petits points, c'est quasiment invisible.

Nous avons demandé à ce que le nom de certaines rubriques dans la recherche avancée et dans la navigation soit changé pour le titre exact de la revue concernée.

Par exemple, remplacer « Actualités » par « BRDA » ou « jurisprudence sociale » par « Revue de jurisprudence sociale ». ou indiquer BDRA entre parenthèses. Cette dénomination serait plus claire pour les utilisateurs.

Visualisation des résultats

Rien ne change, sauf, la consultation des mises à jour où on nous donne un peu plus d'explication.

Impression export

Rien de change. Certains cabinets ont toujours des problèmes d'impression et pas d'autres. Notamment sur les Feuilles rapides où les tableaux sont souvent coupés lors des impressions.

Les impressions de certaines parties de la base sont régulièrement bloquées. Nicole Chebassier nous informe qu'elle tient absolument à améliorer la qualité des impressions. Nous pouvons lui faire parvenir nos impressions ratées.

Conclusion

Cette plate forme a l'avantage de regrouper toutes les bases auxquelles l'utilisateur est abonné. Elle est assez claire et relativement intuitive.

Mais, il n'y a aucune information nouvelle, pas de nouveau contenu. Ce qui est regrettable par rapport à ce qui était demandé.

Navis ne se démarque toujours pas de son édition papier. Il reste la seule plate forme à ne pas proposer d'information inédite par rapport au papier.

Emilie Camy-Palou nous a informé des projets pour le Navis. Il est envisagé d'améliorer les services et notamment toutes les alertes, ainsi que la personnalisation.